

**La Corporation de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
Produits et charges	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 31



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (l'« École ») au 30 avril 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'École, qui comprennent :

- le bilan au 30 avril 2021;
- l'état des produits et charges pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes complémentaires, qui comprennent les principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)
Le 10 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Bilan

Au 30 avril 2021

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	26 799 074	21 805 188	—	—	475	475	53 916	90 119	26 853 465	21 895 782
Subventions à recevoir (note 5)	15 712 286	14 797 398	—	—	838 796	1 385 716	—	—	16 551 082	16 183 114
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	7 802 612	7 081 413	2 630 423	2 574 778	—	—	213 134	450 573	10 646 169	10 106 764
Frais payés d'avance	2 146 823	1 393 982	—	—	—	—	—	—	2 146 823	1 393 982
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	(17 762 465)	(17 897 065)	59 931 088	43 431 062	4 011 957	6 282 662	(46 180 580)	(31 816 659)	—	—
	34 698 330	27 180 916	62 561 511	46 005 840	4 851 228	7 668 853	(45 913 530)	(31 275 967)	56 197 539	49 579 642
Long terme										
Subventions à recevoir	—	—	—	—	1 792	157	—	—	1 792	157
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	—	3 080 366	—	—	—	—	—	—	—	3 080 366
Placements (note 7)	133 288	97 712	356 310	333 088	—	—	81 152 321	66 334 282	81 641 919	66 765 082
Immobilisations corporelles (note 8)	—	—	—	—	237 791 781	194 299 532	—	—	237 791 781	194 299 532
Actifs incorporels (note 9)	—	—	—	—	399 928	555 448	—	—	399 928	555 448
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 10)	12 326 400	4 274 100	—	—	—	—	—	—	12 326 400	4 274 100
	12 459 688	7 452 178	356 310	333 088	238 193 501	194 855 137	81 152 321	66 334 282	332 161 820	268 974 685
	47 158 018	34 633 094	62 917 821	46 338 928	243 044 729	202 523 990	35 238 791	35 058 315	388 359 359	318 554 327
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 11)	—	—	—	—	19 836 347	6 514 000	—	—	19 836 347	6 514 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	31 289 817	29 813 906	222 818	79 334	13 646 743	2 685 309	120 383	128 884	45 279 761	32 707 433
Produits reportés (note 13)	8 164 044	7 122 334	—	—	—	—	—	—	8 164 044	7 122 334
Dû à des organismes apparentés, sans intérêt	6 580	6 580	—	—	—	—	—	—	6 580	6 580
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 15)	—	—	—	—	9 165 781	16 868 545	—	—	9 165 781	16 868 545
Apports reportés (note 14)	—	—	30 579 217	24 487 498	—	—	—	—	30 579 217	24 487 498
	39 460 441	36 942 820	30 802 035	24 566 832	42 648 871	26 067 854	120 383	128 884	113 031 730	87 706 390
Long terme										
Dettes à long terme (note 15)	—	—	—	—	81 991 559	70 388 247	—	—	81 991 559	70 388 247
Apports reportés (note 16)	—	—	32 115 786	21 772 096	25 097 786	16 682 703	—	—	57 213 572	38 454 799
	39 460 441	36 942 820	62 917 821	46 338 928	149 738 216	113 138 804	120 383	128 884	252 236 861	196 549 436
SOLDES DE FONDS										
Non affectés	1 811 477	(4 955 977)	—	—	—	—	—	—	1 811 477	(4 955 977)
Affectations d'origine interne (note 17)	5 886 100	2 646 251	—	—	14 040 779	18 107 551	5 006 455	4 972 627	24 933 334	25 726 429
Affectations d'origine externe	—	—	—	—	—	—	30 111 953	29 956 804	30 111 953	29 956 804
Investis en immobilisations	—	—	—	—	79 265 734	71 277 635	—	—	79 265 734	71 277 635
	7 697 577	(2 309 726)	—	—	93 306 513	89 385 186	35 118 408	34 929 431	136 122 498	122 004 891
	47 158 018	34 633 094	62 917 821	46 338 928	243 044 729	202 523 990	35 238 791	35 058 315	388 359 359	318 554 327

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Pour le Conseil,



Administrateur

Hélène Desmarais | Présidente du conseil



Administrateur

Federico Pasin | Directeur

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Produits et charges

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)	86 026 943	87 005 302	804 315	1 630 061	7 410 054	7 235 308	94 241 312	95 870 671
Autres ministères provinciaux	—	—	2 531 358	2 231 169	447	447	2 531 805	2 231 616
Fédérales	1 466 695	1 132 429	5 034 492	3 955 991	518 986	515 571	7 020 173	5 603 991
Autres – gouvernementales	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres – non gouvernementales	1 500	37 482	1 933 165	172 618	—	—	1 934 665	210 100
Droits de scolarité	50 180 246	46 675 747	—	—	—	—	50 180 246	46 675 747
Cotisations des étudiants	4 617 696	4 077 427	—	—	—	—	4 617 696	4 077 427
Apports de particuliers et de corporations	86 863	108 294	446 915	519 996	—	—	533 778	628 290
Produits nets (pertes) de placements (note 3)	3 455 762	(541 092)	1 391 405	1 880 274	25 801	25 802	4 872 968	1 364 984
Projets universitaires	—	—	2 834 624	3 939 760	—	—	2 834 624	3 939 760
Frais indirects de recherche	—	(48)	—	48	—	—	—	—
Services à la collectivité	12 255 425	12 384 477	4 157 522	5 222 361	—	—	16 412 947	17 606 838
Entreprises auxiliaires	2 637 535	3 638 420	—	—	—	—	2 637 535	3 638 420
Services rendus à l'extérieur								
Enseignement et recherche	1 830 950	2 409 462	3 011 316	3 705 922	—	—	4 842 266	6 115 384
Recherche (droits de scolarité)	—	—	2 174	—	—	—	2 174	—
Autres	578 344	655 233	184 434	370 322	—	—	762 778	1 025 555
Contributions de la Fondation HEC Montréal et d'autres sociétés contrôlées	359 069	21 912	2 899 498	3 239 206	9 670	9 670	3 268 237	3 270 788
	163 497 028	157 605 045	25 231 218	26 867 728	7 964 958	7 786 798	196 693 204	192 259 571
Charges								
Enseignement et recherche	89 976 095	85 702 688	16 060 706	15 946 019	—	—	106 036 801	101 648 707
Soutien à l'enseignement et à la recherche	17 368 329	16 944 146	—	—	—	—	17 368 329	16 944 146
Soutien institutionnel	29 184 476	26 795 473	293 741	314 599	—	—	29 478 217	27 110 072
Services aux étudiants	7 149 232	5 295 951	4 439 473	5 186 993	—	—	11 588 705	10 482 944
Services à la collectivité	9 942 331	10 982 917	4 139 360	5 190 102	—	—	14 081 691	16 173 019
Entreprises auxiliaires	1 320 609	1 651 515	—	—	—	—	1 320 609	1 651 515
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(337 600)	(1 873 200)	—	—	—	—	(337 600)	(1 873 200)
Intérêts et frais financiers (note 15)	30 751	32 795	—	—	1 959 245	2 131 645	1 989 996	2 164 440
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles	—	—	—	—	20 336	6 077	20 336	6 077
Biens sous le seuil de capitalisation	—	—	—	—	21 913	79 507	21 913	79 507
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	8 427 024	8 224 408	8 427 024	8 224 408
Amortissement des actifs incorporels	—	—	—	—	449 425	686 471	449 425	686 471
	154 634 223	145 532 285	24 933 280	26 637 713	10 877 943	11 128 108	190 445 446	183 298 106
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	8 862 805	12 072 760	297 938	230 015	(2 912 985)	(3 341 310)	6 247 758	8 961 465

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30	2021-04-30	2020-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	(2 309 726)	24 080 551	—	—	89 385 186	81 238 344	34 929 431	34 689 763	122 004 891	140 008 658
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	8 862 805	12 072 760	297 938	230 015	(2 912 985)	(3 341 310)	—	—	6 247 758	8 961 465
Apports reçus à titre de dotations	—	—	—	—	—	—	155 149	239 668	155 149	239 668
Virements interfonds (note 4)	(6 570 202)	(11 235 537)	(297 938)	(230 015)	6 834 312	11 465 552	33 828	—	—	—
Réévaluations et autres éléments	7 714 700	(27 227 500)	—	—	—	—	—	—	7 714 700	(27 227 500)
Apport d'œuvres d'art	—	—	—	—	—	22 600	—	—	—	22 600
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>7 697 577</u>	<u>(2 309 726)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>93 306 513</u>	<u>89 385 186</u>	<u>35 118 408</u>	<u>34 929 431</u>	<u>136 122 498</u>	<u>122 004 891</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	6 247 758	8 961 465
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	(8 877 075)	4 464 491
Subvention du MES	(4 987 353)	(4 870 307)
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles	20 336	6 077
Revenus sur fonds communs de placement sous forme de distributions réinvesties	(6 121 156)	(863 685)
Amortissements des immobilisations corporelles	8 427 024	8 224 408
Amortissements des actifs incorporels	449 425	686 471
Amortissements des apports afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(554 904)	(551 489)
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(337 600)	(1 873 200)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	19 891 759	(6 715 364)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>14 158 214</u>	<u>7 468 867</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(2 024 093)	(4 686 275)
Cessions de placements et d'immobilisations corporelles	2 169 714	5 957 966
Immobilisations corporelles	(39 667 829)	(24 408 946)
Actifs incorporels	(257 207)	(224 072)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(39 779 415)</u>	<u>(23 361 327)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	13 283 140	6 514 000
Emprunts à long terme	20 769 092	32 365 652
Remboursements d'emprunts	(8 713 557)	(20 342 687)
Dû à des organismes apparentés	—	(1 218)
Apports reçus à titre de dotations	155 149	239 668
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	5 085 060	1 201 219
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>30 578 884</u>	<u>19 976 634</u>
Variation nette de l'encaisse	4 957 683	4 084 174
Encaisse au début	21 895 782	17 811 608
Encaisse à la fin	<u>26 853 465</u>	<u>21 895 782</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	26 853 465	21 895 782
Découvert bancaire	<u>26 853 465</u>	<u>21 895 782</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

1 – STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après l'« École »), constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les présents états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les informations financières nécessaires sont divulguées à la note 18.

Les participations dans les sociétés à but lucratif contrôlées et sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Comptabilité par fonds

Le Fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le Fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi qu'à leur financement.

Le Fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact et affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges et sont présentés au Fonds de fonctionnement au poste « Soutien institutionnel » au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements négociés sur des marchés actifs, soit les parts de fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'École a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations des terrains et aires de stationnement	10 ou 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel et équipements	
Équipements informatiques	3 ans
Équipements de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipements de bureau	5 ans
Autres équipements	5 ans
Équipements spécialisés	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunications	10 ans
Actifs incorporels	
Logiciels	3 ans
Autre actif*	17 ans

* L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc. et est amorti en fonction des directives émises par le MES selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en mai 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

Œuvres d'art et collections

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au Fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et elles ne sont pas amorties.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au cours historique. Les gains ou les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste « Soutien institutionnel ». Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.

Régimes de retraite et d'assurance post-retraite

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'assurance post-retraite à prestations déterminées à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan ses obligations découlant des régimes de retraite et d'assurance post-retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations déterminées en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation, lesquelles correspondent à la date de fin d'exercice de l'École. Le coût total des régimes de retraite et d'assurance post-retraite comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges sous le poste « Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés à l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

Constatation des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Autres sources de produits

Pour les produits provenant d'autres sources, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont suivis :

Droits de scolarité et cotisations des étudiants

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés.

Projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur

Les produits de projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur sont constitués de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés. Pour certains projets universitaires, les produits de services sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement des travaux.

Frais indirects de contrats de recherche

Les frais indirects de contrats de recherche représentent la contribution, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des tierces parties aux frais indirects pour les activités de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits nets de placements (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits de dividendes sur les placements en actions cotées sont constatés à compter de la date ex-dividende, et les produits de dividendes sur les placements en actions d'une société fermée sont constatés à la date de déclaration qui correspond à la date où la société obtient le droit de recevoir les dividendes.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'École a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés l'état des produits et charges au poste « Produits nets de placements » du Fonds de fonctionnement.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés du Fonds avec restrictions ou du Fonds des immobilisations.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

3 – PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Variation de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotations	1 918 514	(980 268)
Non affectée	35 289	(1 583)
	<u>1 953 803</u>	<u>(981 851)</u>
Produits nets des fonds communs de placement		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	<u>1 394 653</u>	<u>183 543</u>
Intérêts et dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	13 534	15 361
Non affectés	93 772	241 855
	<u>107 306</u>	<u>257 216</u>
	<u>3 455 762</u>	<u>(541 092)</u>
Produits amortis	—	—
	<u>3 455 762</u>	<u>(541 092)</u>
Fonds avec restrictions		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés à la recherche		
Variation de la juste valeur	6 923 272	(3 482 640)
Produits nets des fonds communs de placement	4 805 298	807 443
	<u>11 728 570</u>	<u>(2 675 197)</u>
Produits amortis (reportés)	<u>(10 337 165)</u>	<u>4 555 471</u>
	<u>1 391 405</u>	<u>1 880 274</u>
Fonds des immobilisations		
Produits nets des fonds communs de placement	<u>25 801</u>	<u>25 802</u>

Les produits nets tirés de ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	3 326 701	(781 364)
Sommes comptabilisées à titre d'apports reportés	<u>11 728 570</u>	<u>(2 675 197)</u>
	<u>15 055 271</u>	<u>(3 456 561)</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

4 – VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources grevées et non grevées d'affectations de 6 536 374 \$ (11 235 537 \$ au 30 avril 2020) et de 297 938 \$ (230 015 \$ au 30 avril 2020) ont été transférées respectivement du Fonds de fonctionnement et du Fonds avec restrictions au Fonds des immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit : 2 308 387 \$ (1 656 776 \$ au 30 avril 2020) afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, 225 925 \$ (225 775 \$ au 30 avril 2020) pour compenser la dépense d'amortissement des garderies et de la résidence et 4 300 000 \$ (9 583 000 \$ au 30 avril 2020) pour des projets futurs en immobilisations.

Des ressources non grevées d'affectations de 33 828 \$(0 \$ au 30 avril 2020) ont été transférées du Fonds de fonctionnement au Fonds de dotation pour augmenter le capital permanent de ce fonds.

5 – SUBVENTIONS À RECEVOIR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 30 avril ou à la disponibilité d'un surplus cumulé suffisant pour combler le montant du déficit annuel selon les règles du MES	8 269 600	8 080 600
Subvention de contrepartie, dans le cadre du placement universitaire, à la suite des résultats des campagnes de financement	2 030 926	2 217 977
Subvention pour les besoins en locaux	1 417 300	847 600
Ajustement relativement au recomptage de la clientèle universitaire	2 566 600	3 681 300
Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'extérieur du Québec	—	630 000
Montant versé en trop par le MES	—	(1 471 000)
Autres ajustements	1 427 860	810 921
	<u>15 712 286</u>	<u>14 797 398</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

6 – DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Droits de scolarité*	3 552 112	1 519 247
Sommes à recevoir d'autres universités	284 720	85 899
MES – clientèle	377 778	92 291
Taxes à la consommation	588 640	650 422
Organismes sans but lucratif contrôlés	1 951 773	2 437 188
Organismes sans but lucratif apparentés	92 439	190 389
Organismes auxiliaires	133 113	201 981
Régime de retraite HEC Montréal	289 338	135 073
Autres sommes à recevoir	532 699	1 768 923
	<u>7 802 612</u>	<u>7 081 413</u>
Long terme		
MES – clientèle	—	3 080 366
	<u>7 802 612</u>	<u>10 161 779</u>

* Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 535 982 \$ (379 280 \$ au 30 avril 2020).

Fonds avec restrictions

Subventions et contrats de recherche	2 189 363	2 159 722
Prêts d'honneur	441 060	415 056
	<u>2 630 423</u>	<u>2 574 778</u>

Fonds de dotation

Prêts aux étudiants*	194 803	428 369
Intérêts et dividendes	18 331	22 204
	<u>213 134</u>	<u>450 573</u>

* Ces prêts aux étudiants à recevoir sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 34 545 \$ (27 929 \$ au 30 avril 2020).

7 – PLACEMENTS

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds de placement étudiants HEC	133 287	97 711
Participation dans Valorisation Gestion, société en commandite, à la valeur de consolidation	1	1
	<u>133 288</u>	<u>97 712</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

7 – PLACEMENTS (suite)

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Valeur de rachat de contrats d'assurance-vie	<u>356 310</u>	<u>333 088</u>
Fonds de dotation		
Fonds communs de placement du marché monétaire canadien	94 328	267 150
Fonds communs de placement du marché monétaire étranger	195 059	219 990
Actions canadiennes	1 699 734	918 200
Actions étrangères	3 179 650	3 105 125
Obligations canadiennes	852 599	560 448
Obligations étrangères	80 552	80 551
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	695 885	680 266
Fonds de placement étudiants HEC	133 287	97 711
Fonds de placement Fonds HEC Montréal*	74 221 227	60 399 916
Placements transitoires	—	4 925
	<u>81 152 321</u>	<u>66 334 282</u>

* Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par un fiduciaire sous la gestion de gestionnaires de portefeuille externes. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de l'École, de la Fondation HEC Montréal et du Programme surcomplémentaire de retraite. La quote-part de l'École dans ce fonds regroupé est de 49,78 % (48,28 % au 30 avril 2020).

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	Valeur de marché \$	Valeur de marché \$
Placements du Fonds HEC Montréal		
Trésorerie	621 682	1 391 393
Marché monétaire court terme	970 482	340 623
Obligations	16 119 317	16 254 958
Actions canadiennes	31 870 199	15 431 858
Actions étrangères	1 739 176	13 270 270
Fonds communs de placement		
Actions canadiennes	72 682	—
Actions étrangères	49 014 802	33 324 120
Immobilier canadien	10 358 586	12 456 658
Immobilier mondial	5 673 793	5 921 726
Placements privés	9 046 343	4 039 740
Autres placements canadiens	8 123 644	9 662 938
Autres placements étrangers	15 499 481	12 999 573
	<u>149 110 187</u>	<u>125 093 857</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021-04-30			2020-04-30
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains				
Terrains	39 958 730	—	39 958 730	39 369 980
Améliorations des terrains et aires de stationnement	10 170 966	9 930 670	240 296	312 572
Bâtiments				
Bâtiments acquis ou construits	90 672 845	47 923 196	42 749 649	44 506 111
Améliorations majeures aux bâtiments	113 367 634	44 122 475	69 245 159	66 917 232
Rénovations et construction en cours	75 106 800	—	75 106 800	33 357 181
Améliorations locatives	909 875	814 929	94 946	122 073
Matériel et équipements				
Équipements informatiques	23 137 090	20 689 740	2 447 350	1 470 348
Équipements de communication multimédia	8 016 146	6 935 000	1 081 146	649 693
Mobilier et équipements de bureau	8 307 341	7 388 872	918 469	911 877
Autres équipements	5 584 036	5 098 935	485 101	767 691
Équipements spécialisés	244 560	244 560	—	—
Documents de bibliothèque	14 818 808	13 742 693	1 076 115	1 156 345
Manuels pédagogiques	8 666 017	8 333 561	332 456	246 299
Matériel roulant	367 797	308 393	59 404	83 427
Réseaux de télécommunications	4 325 424	1 080 062	3 245 362	3 677 905
Œuvres d'art et collections	750 798	—	750 798	750 798
	<u>404 404 867</u>	<u>166 613 086</u>	<u>237 791 781</u>	<u>194 299 532</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2020 étaient respectivement de 352 485 594 \$ et de 158 186 062 \$. Des acquisitions totales de l'exercice terminé le 30 avril 2021, 14 028 709 \$ (2 169 613 \$ en 2020) sont incluses dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Projet d'édifice au centre-ville de Montréal

HEC Montréal a obtenu l'approbation lui permettant de mettre en œuvre le projet d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal. À la suite d'une autorisation du conseil des ministres le 11 juillet 2019, le coût du projet a été révisé à 235 200 303 \$ dont 108 504 772 \$ est financé par le gouvernement du Québec et 126 695 531 \$ par HEC Montréal et la Fondation HEC Montréal.

Au 30 avril 2021, le montant des travaux s'élève à 99 332 839 \$ (56 919 412 \$ au 30 avril 2020) pour l'acquisition du terrain de la Fabrique, l'élaboration des plans et devis définitifs et la réalisation du projet. L'ouverture officielle de ce nouvel édifice est prévue pour l'automne 2022.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

9 – ACTIFS INCORPORELS

			2021-04-30	2020-04-30
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	4 918 424	4 518 496	399 928	551 062
Autre actif	894 737	894 737	—	4 386
	<u>5 813 161</u>	<u>5 413 233</u>	<u>399 928</u>	<u>555 448</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2020 étaient respectivement de 5 519 257 \$ et de 4 963 809 \$. Des acquisitions totales de l'exercice terminé le 30 avril 2021, 38 867 \$ (2 170 \$ en 2020) sont incluses dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

10 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre des avantages sociaux futurs à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2019, et celle du régime d'assurance post-retraite a été effectuée au 31 mars 2019.

Régimes de retraite à prestations déterminées

L'École offre des régimes de retraite à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations de retraite liées au service avant le 1^{er} janvier 2000 font l'objet, chaque année, d'une majoration correspondant à l'indice des rentes, tandis que les prestations de retraite liées au service à partir du 1^{er} janvier 2000 font l'objet, chaque année, d'une majoration correspondant à l'indice des rentes moins 3 % (laquelle ne peut être négative).

La situation de capitalisation des régimes de retraite s'établit comme suit :

	2021-04-30	2020-04-30
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)		
Obligations au titre des prestations déterminées	458 734 200	408 986 800
Juste valeur des actifs des régimes	508 634 700	418 177 800
	<u>49 900 500</u>	<u>9 191 000</u>
Provision pour moins-value	(32 046 000)	—
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations déterminées*	<u>17 854 500</u>	<u>9 191 000</u>
Régime de retraite (PSR)		
Obligations au titre des prestations déterminées	6 488 100	4 280 800
Juste valeur des actifs des régimes	10 177 300	8 148 100
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations déterminées*	<u>3 689 200</u>	<u>3 867 300</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

10 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Régime d'assurance post-retraite

L'École offre un régime d'assurance post-retraite qui consiste en un régime d'assurance vie non contributif et en un régime d'assurance maladie contributif pour lesquels les cotisations des salariés sont ajustées annuellement.

La situation de capitalisation du régime d'assurance post-retraite s'établit comme suit :

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations déterminées	<u>9 217 300</u>	8 784 200
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations déterminées*	<u>9 217 300</u>	<u>8 784 200</u>

* Au 30 avril 2021, l'actif au titre des avantages sociaux futurs est de 12 326 400 \$ (4 274 100 \$ au 30 avril 2020).

Charges des avantages sociaux futurs

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)	5 954 100	4 070 500
Régime de retraite (PSR)	(183 500)	(274 600)
Assurance post-retraite	<u>829 000</u>	787 400
	<u>6 599 600</u>	<u>4 583 300</u>

11 – EMPRUNTS BANCAIRES

L'École dispose d'une ouverture de crédit, d'un montant maximal autorisé de 40 000 000 \$ au 30 avril 2021 (26 500 000 \$ au 30 avril 2020) et portant intérêt au taux de 2,45 % au 30 avril 2021 (2,95 % au 30 avril 2020). Selon une entente avec le MES, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. À compter du 1er juin 2021, le montant autorisé est de 40 000 000 \$. Au 30 avril 2021, aucune portion de cette ouverture de crédit n'était utilisée.

À compter du 11 février 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 93 817 679 \$, financé par le MES, au taux CDOR un mois majoré de 0,05 %. Au 30 avril 2021, le solde utilisé de la marge de crédit est de 12 343 089 \$ (6 073 000 \$ au 30 avril 2020) au taux d'intérêt effectif de 0,36% (0,55 % au 30 avril 2020).

À compter du 11 février 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 14 687 000 \$, financé par le MEI, au taux CDOR un mois majoré de 0,05 %. Au 30 avril 2021, le solde utilisé de la marge de crédit est de 442 678\$ (441 000 \$ au 30 avril 2020) au taux d'intérêt effectif de 0,36 % (0,55 % au 30 avril 2020).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

11 – EMPRUNTS BANCAIRES (suite)

À compter du 8 juillet 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 55 000 000 \$ au taux de référence, CDOR majoré de 0,08 %. L'entente de financement est valide jusqu'au 30 décembre 2022. Cette marge de crédit sera convertie, à long terme, en une première tranche de 20 000 000 \$ en décembre 2021 et le solde de la marge sera financé par une deuxième tranche soit jusqu'à 35 000 000 \$ vers décembre 2022. . Au 30 avril 2021, le solde utilisé de la marge de crédit est de 7 050 580 \$ au taux d'intérêt effectif de 0,51%.

12 – CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Fournisseurs et charges à payer	14 321 818	12 440 642
Salaires et charges sociales	6 262 768	7 755 007
Vacances et journées de maladie à payer	10 705 231	9 618 257
	<u>31 289 817</u>	<u>29 813 906</u>

Au 30 avril 2021, les sommes à remettre à l'État totalisent 1 791 233 \$ (3 283 055 \$ au 30 avril 2020).

13 – PRODUITS REPORTÉS

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	1 775 533	1 243 904
Services à la collectivité et autres	6 388 511	5 878 430
	<u>8 164 044</u>	<u>7 122 334</u>

14 – APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	24 487 498	24 510 480
Montants encaissés au cours de l'exercice	30 073 508	26 490 241
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(23 217 818)	(25 483 570)
Transferts vers les Fonds de fonctionnement et des immobilisations	(763 971)	(1 029 653)
Solde à la fin	<u>30 579 217</u>	<u>24 487 498</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

15 – DETTE À LONG TERME

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Billets à payer		
5,115 %, remboursable par versements annuels de 523 680 \$, capital seulement, et par un versement final de 3 621 120 \$ en janvier 2023	4 144 800	4 668 480
3,056 %, remboursable par versements annuels de 389 462 \$, capital seulement et échéant en mars 2028	2 726 231	3 115 692
1,435 %, remboursable par versements annuels de 1 257 289 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 970 846 \$ en mars 2021	—	9 970 846
3,197 %, remboursable par versements annuels de 305 920 \$, capital seulement et échéant en juin 2042	6 730 240	7 036 160
2,933 %, remboursable par versements annuels de 369 111 \$, capital seulement et échéant en décembre 2042	8 120 449	8 489 560
2,934 %, remboursable par versements annuels de 1 310 533 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 652 534 \$ en décembre 2027	9 515 733	10 826 267
3,231 %, remboursable par versements annuels de 369 214 \$, capital seulement et échéant en décembre 2043	9 112 921	9 509 135
2,054 %, remboursable par versements annuels de 448 400 \$, capital seulement et échéant en novembre 2024	1 793 600	2 242 000
2,549 %, remboursable par versements annuels de 489 048 \$, capital seulement et échéant en novembre 2039	9 291 917	9 780 965
2,035 %, remboursable par versements annuels de 2 665 330 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 685 374 \$ en décembre 2027	17 677 357	20 342 687
0,791 %, remboursable par versements annuels de 544 023 \$, capital seulement et échéant en novembre 2025	2 720 115	—
1,977 %, remboursable par versements annuels de 466 771 \$, capital seulement et échéant en novembre 2040	9 335 420	—
1,340 %, remboursable par versements annuels de 1 257 289 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 169 826 \$ en décembre 2027	8 713 557	—
	<u>89 882 340</u>	<u>85 981 792</u>
Prêt de la Fondation HEC Montréal, sans intérêt ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2023	1 275 000	1 275 000
	<u>91 157 340</u>	<u>87 256 792</u>
Tranche échéant à moins de un an	9 165 781	16 868 545
	<u>81 991 559</u>	<u>70 388 247</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

15 – DETTE À LONG TERME (suite)

Billets à payer

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les remboursements sont effectués à même des versements finaux du gouvernement.

Les versements à effectuer sur les billets à payer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 46 906 905 \$, soit 9 165 781 \$ en 2022, 12 263 221 \$ en 2023, à 8 642 101 \$ en 2024, à 8 642 101 \$ en 2025 et à 8 193 701 \$ en 2026.

Intérêts et frais financiers

Les frais financiers de l'exercice terminé le 30 avril 2021 se ventilent comme suit :

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais financiers	<u>30 751</u>	<u>32 795</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur les emprunts bancaires	86 608	132 254
Intérêts sur la dette à long terme	<u>1 872 637</u>	<u>1 999 391</u>
	<u>1 959 245</u>	<u>2 131 645</u>
16 – APPORTS REPORTÉS À LONG TERME		
	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Dotation		
Solde au début	20 769 402	25 324 873
Produits de placements	5 381 496	2 522 728
Gains non matérialisés (pertes non matérialisées) sur placements	6 354 080	(5 153 911)
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(1 434 220)</u>	<u>(1 924 288)</u>
Solde à la fin	<u>31 070 758</u>	<u>20 769 402</u>
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie		
Solde au début	333 087	306 827
Variation de la juste valeur	<u>23 223</u>	<u>26 260</u>
Solde à la fin	<u>356 310</u>	<u>333 087</u>
Apports reportés		
Solde au début	669 607	502 764
Variation de l'exercice	<u>19 111</u>	<u>166 843</u>
Solde à la fin	<u>688 718</u>	<u>669 607</u>
	<u>32 115 786</u>	<u>21 772 096</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

16 – APPORTS REPORTÉS À LONG TERME (suite)

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Solde au début	16 682 703	14 064 443
Augmentation liée aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	8 969 987	3 169 749
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>(554 904)</u>	<u>(551 489)</u>
Solde à la fin	<u>25 097 786</u>	<u>16 682 703</u>

17 – SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds affectés à la recherche	2 685 768	2 646 251
Affectations d'origine interne du Fonds de dotation	<u>3 200 332</u>	<u>—</u>
	<u>5 886 100</u>	<u>2 646 251</u>
Fonds des immobilisations		
Fonds affectés à des projets futurs en immobilisations	<u>14 040 779</u>	<u>18 107 551</u>
Fonds de dotation		
Capital*		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	2 000 000	2 000 000
Fonds pédagogique	1 200 000	1 200 000
Fonds de dépannage	1 057 147	1 023 319
Projets internationaux	500 000	500 000
Autres	<u>249 308</u>	<u>249 308</u>
	<u>5 006 455</u>	<u>4 972 627</u>

* Le capital a été transféré au Fonds de dotation d'une manière permanente sur décision du Conseil d'administration.

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'École contrôle la Fondation HEC Montréal, la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal, Gestion, Revue internationale de gestion (ci-après la « Revue ») et Valorisation Gestion, société en commandite. Elles sont toutes des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de Valorisation Gestion, société en commandite. Les états financiers de la Fondation HEC Montréal, de la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et de la Revue sont disponibles sur demande.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport aux organismes contrôlés. Après la fin d'exercice des organismes contrôlés, la pandémie de la COVID-19 était toujours en cours et continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers. Pour les organismes contrôlés, ces événements n'ont pas entraîné des modifications significatives de l'actif ou du passif au cours de l'exercice terminé.

Les états financiers condensés au 31 décembre 2020 pour la Fondation HEC Montréal et au 31 avril 2021 pour la Revue sont les suivants :

Fondation HEC Montréal

La Fondation HEC Montréal est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle a pour objet de mobiliser les donateurs afin de recueillir les fonds nécessaires au soutien des projets de l'École.

	<u>2020-12-31</u>	<u>2019-12-31</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>71 793 891</u>	<u>67 413 858</u>
Passif à court terme	1 872 640	2 583 226
Apports reportés	23 188 019	20 426 880
Actifs nets	<u>46 733 232</u>	<u>44 403 752</u>
	<u>71 793 891</u>	<u>67 413 858</u>
Résultats des activités		
Produits	10 935 893	14 022 622
Charges	(605 884)	(479 366)
Résultats excédentaires avant contributions à l'École et à d'autres organismes	<u>10 330 009</u>	<u>13 543 256</u>
Contribution à l'École	(6 798 704)	(7 549 418)
Contribution à d'autres organismes	(1 346 666)	(1 071 667)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>2 184 639</u>	<u>4 922 171</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds affectés à la gestion des chaires	3 547 877	2 917 540
Fonds affectés au soutien à la recherche et au développement pédagogique de l'École	6 053 584	4 918 077
Fonds grevés d'affectations d'origine externe – dotation	2 195 098	2 050 257
Fonds affectés au Fonds des immobilisations	1 275 000	1 275 000
Fonds affectés aux bourses	708 670	676 645
Fonds du directeur	1 440 934	1 369 439
Campus centre-ville	30 000 000	30 000 000
Apports non affectés	1 512 069	1 196 794
	<u>46 733 232</u>	<u>44 403 752</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Fondation HEC Montréal (suite)

	<u>2020-12-31</u>	<u>2019-12-31</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(97 179)	(1 764 678)
Activités d'investissement	(1 393 593)	2 878 177
Activités de financement	144 841	116 166
Augmentation de l'encaisse	(1 345 931)	1 229 665
Encaisse au début	4 560 666	3 331 001
Encaisse à la fin	<u>3 214 735</u>	<u>4 560 666</u>

Gestion, Revue internationale de gestion

La Revue est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle publie trimestriellement la revue *Gestion*, *Revue internationale de gestion*, et les recueils de la collection *Racines du Savoir*.

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>354 864</u>	<u>277 974</u>
Total du passif	85 681	49 792
Actif net	<u>269 183</u>	<u>228 182</u>
	<u>354 864</u>	<u>277 974</u>
Résultats des activités		
Produits	332 802	307 864
Charges	(741 801)	(794 394)
Contribution de HEC Montréal	450 000	450 000
Résultats excédentaires (insuffisants)	<u>41 001</u>	<u>(36 530)</u>

Valorisation Gestion, société en commandite

Valorisation Gestion, société en commandite (la « société en commandite ») est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. La société en commandite a pour mission d'effectuer la valorisation et la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs œuvrant à l'École et d'investir dans des projets prometteurs en vue de favoriser la maturité économique ainsi, un intérêt économique existe avec cette entité.

Les états financiers condensés de la société en commandite ne sont pas présentés puisque les principaux postes des états financiers de l'organisme ne sont pas importants.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Institut canadien des dérivés

L'École a un intérêt économique dans l'Institut canadien des dérivés (l'« Institut »), organisme sans but lucratif, qui a pour mission de contribuer au rayonnement de la place financière de Montréal dans le secteur des instruments dérivés et des produits structurés par l'intermédiaire de projets de formation et de recherche adaptés aux besoins de l'industrie. L'Institut est une initiative conjointe de l'Autorité des marchés financiers, du ministère des Finances du Québec et de l'École. L'École fournit des services au profit de l'Institut.

Les apports de l'École sont sous forme de fournitures et de services qui s'élèvent à 604 245 \$ (594 887 \$ en 2020). Ces apports consistent en salaires, en soutien académique, en bases de données, en infrastructures et en administration. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Intercetco Management inc.

L'École a une influence notable par l'intermédiaire d'une participation de 33 1/3 % dans l'entreprise à but lucratif Intercetco Management inc., une société engagée dans la formation, les études et les conseils en développement économique. Dans ses états financiers, l'École comptabilise sa participation à la valeur de consolidation.

La société n'a eu aucun contrat de formation au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2021.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

19 – ENGAGEMENTS

Édifice au centre-ville de Montréal

L'École s'est engagée dans un projet de construction d'un édifice au centre-ville de Montréal pour un montant de 134 083 697\$ (132 950 000 \$ au 30 avril 2020) avec un entrepreneur général. Au 30 avril 2021, l'engagement restant s'élevait à 84 418 146\$.

Location de locaux

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location échéant le 31 août 2023, à verser 1 305 215 \$ pour la location de locaux. Les paiements minimaux exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 808 883 \$ en 2022 et à 496 332 \$ en 2023.

20 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'École est aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement ne peut être prévu avec certitude au 30 avril 2021. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur sa situation financière et sur les résultats de ses activités, compte tenu des couvertures d'assurance dont certains de ces éléments font l'objet.

La propagation du virus de la COVID-19, qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, a amené bon nombre de gouvernements à mettre en place des mesures exceptionnelles pour en freiner la progression. Cette crise sanitaire mondiale majeure continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'École a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

21 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions et en parts de fonds communs de placement. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir, les débiteurs et autres sommes à recevoir (excluant les taxes à la consommation) et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École. Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et une partie des débiteurs et autres sommes à recevoir est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir de gouvernements.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

– *Risque de change*

L'École est exposée au risque de change en raison des placements en actions étrangères libellées en devises détenues dans le Fonds de dotation. Les actifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	<u>2021-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>
	\$	\$
Dollars américains	13 537 069	14 700 001
Euros	83 459	1 289 817
Yens	—	333 745
Autres	63 819	655 703
	<u>13 684 347</u>	<u>16 979 266</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2021

21 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

– *Risque de taux d'intérêt*

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

– *Risque de prix autre*

L'École est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions et en parts de fonds communs de placement étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Au 30 avril 2021, la valeur comptable des actifs financiers de l'École qui sont évalués au coût après amortissement totalise 53 462 076 \$ (50 615 604 \$ au 30 avril 2020), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 81 641 919 \$ (66 765 082 \$ au 30 avril 2020).